



ARDEX B 16

Mortier de réparation PCC

- Mortier PCC fibré pour remettre en état, remplir et lisser les vides avec armature apparente dans les éléments porteurs en béton
- Très bonnes propriétés de mise en œuvre
- Stabilité élevée, faible retrait
- Pour des couches de 5 à 70 mm d'épaisseur
- Résistance mécanique élevée, certifié comme mortier PCC R4 selon la norme EN 1504-3
- Protège l'armature contre la corrosion, certifiée selon la norme EN 1504-7
- Résiste au gel, aux sels de dégel et aux sulfates, sans chlorure



Domaine d'utilisation

À l'intérieur et à l'extérieur. Mur, sol et plafond. Pour le rebouchage et le reprofilage de trous et de creux avec armature apparente. Pour la réparation et l'égalisation de surfaces en béton. Pour la réparation d'éléments préfabriqués en béton et de constructions en béton armé tels que les dalles de balcon, les poutres et les supports. Protège l'armature contre la corrosion.

Caractéristiques

Mortier PCC fibré de réparation du béton, prêt à l'emploi, à effet anticorrosif.

Résistance élevée. Certifié comme mortier R4 pour la réparation structurelle selon la norme EN 1504-3 « Réparation structurelle et non structurelle ». Mise en œuvre manuelle ou mécanique. Le durcissement pratiquement sans retrait minimise le risque de formation de fissures.

Résistance au gel, aux sels de dégel et aux sulfates. Contient des pigments actifs qui protègent l'armature contre la corrosion.

Certifié selon la norme EN 1504-7 « Protection contre la corrosion des armatures »
Résistance à l'usure élevée.

Application en couches de 5 à 70 mm d'épaisseur en une seule passe.

Préparation du support

Le support doit être stable, adhérent et exempt de poussières, de saletés, de couches de peinture, de résidus d'enduit, d'éclaboussures de chaux et d'agents séparateurs.

Éliminer le béton instable, non adhérent ou, p. ex., endommagé, jusqu'au béton de noyau minéral brut, rugueux et stable ; dégager l'éventuelle armature afin de pouvoir la nettoyer entièrement et l'enrober de mortier. Nettoyer mécaniquement l'armature apparente selon le procédé adapté afin d'atteindre le niveau de propreté de surface SA 2 (p. ex. sablage ou jet d'eau à haute pression).

Immédiatement après l'élimination complète de la rouille, l'armature exposée dans une excavation doit être complètement scellée au mortier avec ARDEX B16 sans cavités.

La température du support doit être comprise entre +5 °C et +30 °C pendant la pose et le durcissement.

En cas de doute, consulter un maître d'œuvre ou un ingénieur en structure pour évaluer la stabilité de l'élément en béton endommagé, en particulier l'armature, le revêtement en béton, etc., et définir les mesures de rénovation

ARDEX GmbH
Boîte postale 6120
58430 Witten
ALLEMAGNE
Tel: +49 (0) 23 02/664-0
Fax: +49 (0) 23 02/664-240
Technik@ardex.de
www.ardex.de

Fabricant avec système QM/UM certifié selon DIN EN ISO 9001/14001

ARDEX B 16

Mortier de réparation PCC

indispensables qui en découlent. Toute réparation du béton précontraint avec ARDEX B 16 sans planification experte doit être exclue.

Prétraitement du support

Humidifier le support suffisamment tôt avant d'appliquer le mortier. Pour ce faire, utiliser, par exemple, un vaporisateur, une brosse ou une éponge mouillée.

Le support doit être humide mais sans eau stagnante à la surface.

Application

Dans un récipient de mélange propre, verser de l'eau claire et mélanger vigoureusement autant de poudre que nécessaire jusqu'à obtention d'un mortier non-coulant pâteux et souple, sans grumeaux.

Mélanger ARDEX B 16 dans un malaxeur à action forcée ou à l'aide d'un malaxeur manuel adapté (p. ex. Collomix). Env. 4 à 4,25 l d'eau sont nécessaires pour mélanger 25 kg de poudre ARDEX B 16.

Après un temps de maturité d'env. 2 minutes, mélanger à nouveau le mortier. Il peut désormais être utilisé pendant env. 60 minutes et appliqué en couches jusqu'à 70 mm d'épaisseur en une seule passe.

Pour ce faire, presser ou projeter ARDEX B 16 couche par couche sur le support humidifié et étirer à l'aide d'une règle lisseuse ou d'une lisseuse ou modeler les bords.

Enrober entièrement de mortier l'armature apparente complètement nettoyée sans former de cavités. Une couche de 25 mm d'épaisseur est recommandée pour la recouvrir. Dès le début de la prise du mortier, il est possible de commencer avec le lissage ou le feutrage à l'éponge ou à la taloche.

Traitement ultérieur

Protéger le mortier appliqué d'un séchage trop rapide, du gel, des courants d'air, de la forte chaleur ou du rayonnement solaire direct par des mesures adaptées (p. ex. en le recouvrant d'un film).

Selon les conditions de chantier, il est recommandé de traiter la surface à l'aide d'une taloche-éponge ou d'une éponge mouillée 1 à 2 heures après avoir appliqué le mortier.

Après durcissement suffisant, la finition souhaitée peut être réalisée, p. ex., avec ARDEX B 10, B 12, B 14 ou F 11.

Remarque

Respecter les données indiquées dans nos fiches de sécurité.

Proportion de mélange env.	Composant A 4 - 4,25 l Wasser 1 RT Wasser	Composant B 25 kg Pulver 4,2 - 4,5 RT Pulver
Consommation env.	Consommation 1,8 kg/m ²	Condition par mm d'épaisseur d'application
Densité env.	1,40 kg/l	
Poids frais env.	2,10 kg/l	

Caractéristiques d'application

Temps d'application env.	60 minute(s)
Praticabilité après env.	8 heure(s)
Application conditions ambiantes	+20°C

Caractéristiques techniques

Résistance à la flexion env.	Temps après 28 jours	Résistance à la flexion env. 8 N/mm ²
Résistance à la compression env.	Temps après 28 jours	Résistance à la compression d'env. 48 N/mm ²

Détails du produit

Valeur pH env.	13
Tenue à la corrosion	contient des composants anti-corrosion
Marquage selon GHS/CLP	GHS05 « corrosif », GHS07 « irritant », mot d'avertissement : Danger
Marquage selon ADR	aucun
EMICODE	EC 1 PLUS = très pauvre en émissions PLUS

ARDEX B 16

Mortier de réparation PCC

GISCODE	ZP1 = produit à base de ciment, pauvre en chromate
Conditionnement	Sacs de 25 kg nets
Stockage	Se conserve dans un endroit sec, env. 12 mois dans l'emballage d'origine fermé.

Conseil d'application

Service technique :

Tél. : +49 2302 664-362

Fax : +49 2302 664-373

E-mail : technik@ardex.de